

Référence : C.N.71.2023.TREATIES-XII.1.i (Notification dépositaire)

AMENDEMENTS À LA CONVENTION PORTANT CRÉATION DE
L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE

LONDRES, 8 DÉCEMBRE 2021

ÉMIRATS ARABES UNIS : ACCEPTATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 14 mars 2023.

Le 14 mars 2023

